

80^e ANNIVERSAIRE
D-DAY & BATAILLE
DE NORMANDIE



POUR LA CRÉATION D'UN MÉMORIAL EN L'HONNEUR DES COMBATTANTS

ILS ÉTAIENT BELGES OU LUXEMBOURGEOIS.
ILS ÉTAIENT JEUNES.
ILS SE SONT BATTUS POUR NOTRE LIBERTÉ.
ILS ONT LIBÉRÉ NOS COMMUNES DE LA CÔTE
FLEURIE ET DU PAYS D'AUGE.

DE LA BRIGADE PIRON



Parcours de la Brigade Piron en Normandie du 7 août au 2 septembre 1944

Sommaire

Page 3	Les communes libérées se sont réunies pour ériger le mémorial
Page 4	Les combattants de la Brigade Piron ont mérité leur mémorial
Page 5	Votre contribution est essentielle à la création du mémorial
Page 6	Les coordonnées de l'association pour soutenir son projet
Page 7	Bulletin de don

ANNEXES

Nous tenons à votre disposition sur simple demande par mail ou par téléphone

un dossier complet comprenant :

- les statuts de l'association ;
- les déclarations officielles de l'association ;
- le formulaire détaillé de demande de soutien financier.

Association loi 1901

"À LA MÉMOIRE DES COMBATTANTS DE LA BRIGADE PIRON" - Sigle : "AMCBP"

Association reconnue d'intérêt général

Adresse : Mairie,
2 rue du Ricoquet
14910 Benerville-sur-Mer
Téléphone : +33 2 31 87 92 64
Courriel : amcbp14@gmail.com

www.amcbp.org

IBAN : FR76 1660 6191 1284 8872 4818 331
BIC : AGRIFRPP866
Assureur : MAIF - 79038 NIORT CEDEX

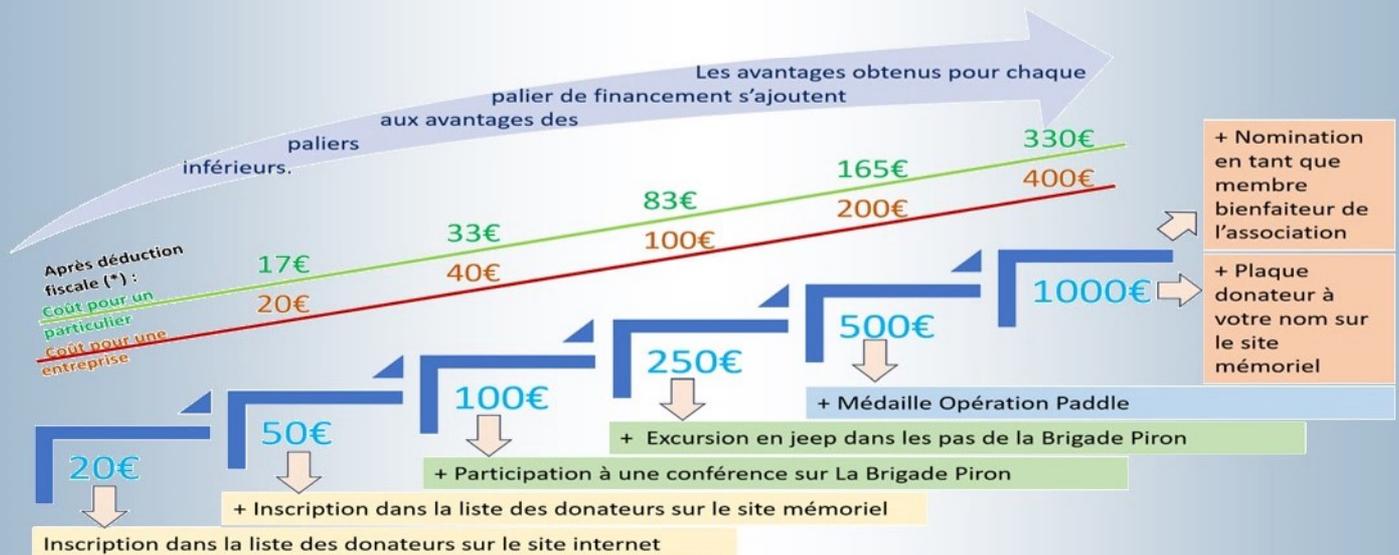
Association déclarée
Code APE : 94.99Z
SIREN : 923 463 426
SIRET : 923 463 426 00018
Publication au JOAFE : 27 avril 2023

POUR DONNER DES AILES À CE PROJET

Nous vous invitons à vous joindre à nous dans ce projet. Faites un don aujourd'hui, partagez cette campagne avec vos amis, votre famille et vos collègues, et aidez-nous à faire en sorte que la Brigade Piron et leur sacrifice ne tombent pas dans l'oubli.

Notre association étant reconnue d'intérêt général, votre don vous permettra de bénéficier d'une déduction fiscale de 66% de votre versement si vous êtes un particulier ou de 60% pour une entreprise.

VOUS MÉRITEZ NOTRE RECONNAISSANCE



(*) Pour les particuliers, l'ensemble des versements à un organisme d'intérêt général permet de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, l'ensemble des versements à un organisme d'intérêt général permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60 % du montant de ces versements, plafonnée à 20 000 € ou 5 % (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe de l'entreprise. En cas de dépassement de plafond, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.

Pourquoi Votre Soutien est Essentiel ?

Votre soutien financier est essentiel pour réaliser ce projet. Chaque don, quel que soit son montant, nous rapproche de notre objectif. Votre contribution est un acte de reconnaissance envers ces valeureux soldats et un investissement dans la préservation du devoir de mémoire.

A quoi servira le financement ?

Le financement permettra l'édification de l'espace mémorielle.

Il sera constitué d'un monument en pierres de Caen sur lequel sera fixée une plaque de verre de 2m sur 1 m portant les 27 noms des soldats tués en Normandie, de panneaux d'interprétation retraçant l'histoire de la Brigade Piron seraient implantés et d'un ensemble sculptural.

COMMENT CONTRIBUER

DÉCLARATION ET PAIEMENT DE DON EN LIGNE
AVEC REÇU FISCAL À TÉLÉCHARGER

PAR QR CODE



PAR URL

<http://tiny.cc/soutien-amcbp>

DÉCLARATION DE DON PAR COURRIER
AVEC REÇU FISCAL OBTENU EN RETOUR

PAIEMENT PAR CHÈQUE

CHÈQUE (*)
BULLETIN DE DON

AMCBP
Mairie, 2 rue du Ricoquet 14910 Bénerville-sur-Mer

PAIEMENT PAR VIREMENT

BULLETIN DE DON
VIREMENT

IBAN : FR76 1660 6191 1284 8872 4818 331
BIC : AGRIFRPP866



S'INFORMER SUR LE PROJET DE CRÉATION DU MÉMORIAL

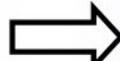
www.amcbp.org

FAIRE UN DON



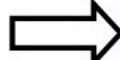
EN LIGNE
PAR
QR CODE

EN LIGNE PAR URL



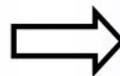
<http://tiny.cc/soutien-amcbp>

FAIRE UN VIREMENT ET REMPLIR LE FORMULAIRE DE DON



IBAN : FR76 1660 6191 1284 8872 4818 331

ENVOYER UN CHEQUE (*) ET REMPLIR LE FORMULAIRE DE DON



AMCBP
Mairie, 2 rue du Ricoquet 14910 Bénerville-sur-Mer

(*) Chèque à établir à l'ordre d'AMCBP

Association

À LA MÉMOIRE DES COMBATTANTS
DE LA BRIGADE PIRON (AMCBP)

Association
reconnue
d'intérêt
général

par le **Ministère**
de l'économie
des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Association loi 1901

"À LA MÉMOIRE DES COMBATTANTS DE LA BRIGADE PIRON" - Sigle : "AMCBP"

Association reconnue d'intérêt général

Adresse : Mairie,
2 rue du Ricoquet
14910 Bénerville-sur-Mer
Téléphone : +33 2 31 87 92 64
Courriel : amcbp14@gmail.com

www.amcbp.org

IBAN : FR76 1660 6191 1284 8872 4818 331
BIC : AGRIFRPP866
Assureur : MAIF - 79038 NIORT CEDEX

Association déclarée
Code APE : 94.99Z
SIREN : 923 463 426
SIRET : 923 463 426 00018
Publication au JOAFE : 27 avril 2023

A LA MEMOIRE DES COMBATTANTS DE LA BRIGADE PIRON



AMCBP

Association reconnue d'intérêt général

Siège social : 2 Rue du Ricoquet - 14910 Bénerville-sur-Mer
amcbp14@gmail.com - SIRET : 923 463 426 00018

Bulletin d'adhésion ou don

Cotisation 2023 - Montant : 10 €

Mme, Mr., Commune, Association :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Adresse E-mail :

Tél :

Adhésion Don Le / / 2023 Signature :

Montant total : Espèces Chèque

Virement bancaire - IBAN : FR76 1660 6191 1284 8872 4818 331

Les dons effectués par les particuliers ou les entreprises ouvrent droit à une réduction d'impôt selon les termes des articles 200-1-b du CGI et 238 bis-1-a du CGI.

Particuliers : la réduction d'impôt est de 66 % du montant du don. (Exemple : un don de 100€ ne coûte que 34€ après réduction)

Je reconnais avoir lu la politique de confidentialité et l'accepter *

* Lors de la signature de cette adhésion, nous collectons le nom, le prénom, l'adresse d'habitation, l'adresse de messagerie et le numéro de téléphone. Ces renseignements sont utilisés pour la gestion interne de l'association. Elles ne font l'objet d'aucune communication vers l'extérieur de l'association.

Conformément au RGPD, vous pouvez vous opposer au traitement des informations vous concernant, y accéder, les faire modifier ou rectifier, en adressant un mail à l'association : amcbp14@gmail.com

Vous pouvez également adhérer ou faire un don en ligne via :

<https://www.helloasso.com/associations/a-la-memoire-des-combattants-de-la-brigade-piron>

